

## TARIFS

COTISATION à la Jeunesse CPB = 3,50 € / jeune / an  
+ supplément pour les activités et sorties

## HORAIRES

Périodes scolaires et Vacances scolaires - Aux Pôles SAVARY et LANDREL - selon activités

Mardi à vendredi : accueil informel au Forum du Landrel  
Mardi à samedi : accueil Jeunes à Savary

## ENGAGEMENT DES JEUNES ET LEURS FAMILLES

Tu seras inscrit et tu pourras participer aux activités, seulement :

- si ta fiche t'inscription est complète et signée
- si ta fiche sanitaire est remplie et signée
- si ta cotisation de 3,50 € à l'année (de Septembre 2022 à Août 2023) est réglée.

L'inscription t'engage et vous engage à :

- Respecter les heures d'ouverture et de fermeture des accueils et des activités.
- Signer les autorisations parentales pour les sorties, activités et soirées.
- Respecter les règles sanitaires en vigueur.
- Venir avec une tenue adaptée pour chaque activité (chaussures propres de rechange obligatoires pour toutes les activités en gymnase)
- Respecter le matériel, les locaux.
- Ranger et nettoyer après les activités.
- Avoir un comportement respectueux envers les autres jeunes et les animateurs.
- Respecter les décisions des animateurs.
- Adopter un langage correct au sein des accueils et activités.
- Respecter les règles mises en place par les animateurs.

**Si tu ne respectes pas tes engagements, nous appliquerons les mesures nécessaires et adaptées à la situation, cela peut se décliner par :**

- La non-participation aux accueils informels sportifs, aux activités, aux séjours
- Prévenir ton responsable légal (parents ou tuteur)
- Convoquer ton responsable légal (parents ou tuteur)
- Mettre en œuvre des mesures de réparation pour non-respect des lieux et du matériel, ou liées au comportement.

**L'association décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de biens appartenant à l'adhérent.**

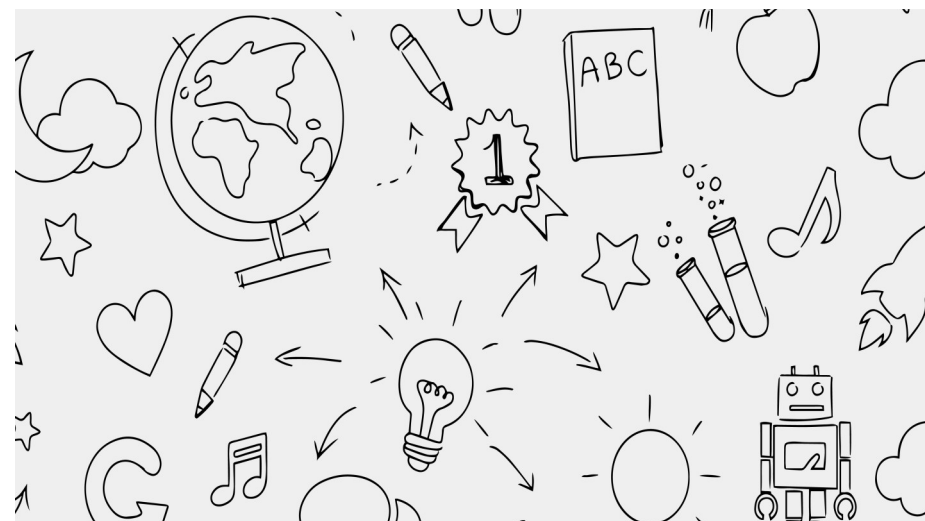
# ALSH

2022/2023

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

**ENFANCE** (4-10 ans)  
**PASSERELLE** (10-12 ans)  
**JEUNESSE** (13-17 ans)

**CPB Blosne**  
Pôle Savary / Pôle Landrel



**Cercle Paul Bert Blosne**  
Pôle Savary - 4 rue d'Andorre - 35200 RENNES  
02 99 51 14 16 - savary@cerclepaulbert.asso.fr  
Pôle Landrel - 10 Chemin du Landrel - 35200 RENNES  
02 99 32 32 10 - landrel@cerclepaulbert.asso.fr



## TARIFS

### Enfance

ADHESION CPB = 26 € / enfant / an

+ Tarif 1/2 journée, journée, forfait (supplément pour les activités et sorties)

	Mercredis				Vacances	
	1/2 JOURNÉE	JOURNÉE	FORFAIT ANNUEL 1/2 journée	FORFAIT ANNUEL Journée	JOURNÉE	FORFAIT SEMAINE
<b>T6</b> QF > 2000 €	10 €	14 €	240 €	336 €	14 €	56 €
<b>T5</b> QF entre 1601 et 2000 €	8 €	12,50 €	192 €	300 €	12,50 €	50 €
<b>T4</b> QF entre 1201 et 1600 €	6 €	9,50 €	144 €	216 €	9,50 €	38 €
<b>T3</b> QF entre 901 et 1200 €	4 €	7 €	96 €	168 €	7 €	28 €
<b>T2</b> QF entre 601 et 900 €	3,50 €	4,50 €	84 €	108 €	4,50 €	18 €
<b>T1</b> QF < 600 €	2,80 €	3 €	67 €	72 €	3 €	12 €

### Passerelle

COTISATION à la Passerelle = 3,50 € / enfant / an

+ Tarif 1/2 journée, forfait (supplément pour les activités et sorties)

	Mercredis		Vacances
	1/2 JOURNÉE	FORFAIT ANNUEL	FORFAIT
<b>T6</b> QF > 2000 €	4,50 €	155 €	35 €
<b>T5</b> QF entre 1601 et 2000 €	4 €	140 €	30 €
<b>T4</b> QF entre 1201 et 1600 €	3 €	105 €	22 €
<b>T3</b> QF entre 901 et 1200 €	2,50 €	70 €	19 €
<b>T2</b> QF entre 601 et 900 €	2 €	61 €	13 €
<b>T1</b> QF < 600 €	1 €	49 €	10 €

## HORAIRES

### Enfance

#### Mercredis

8h30 - 9h45 : accueil des enfants  
10h : activités  
12h - 13h30 : repas possible sur place  
13h30 - 14h : accueil des enfants  
14h - 16h30 : activités  
16h30 - 17h30 : goûter  
17h30 - 18h30 : départ échelonné des enfants

#### Vacances scolaires

8h30 - 9h45 : accueil des enfants  
10h : activités  
12h - 13h30 : repas possible sur place  
13h30 - 14h : accueil des enfants  
14h - 16h30 : activités  
16h30 - 17h30 : goûter  
17h30 - 18h30 : départ échelonné des enfants

### Passerelle

#### Mercredis

13h30 - 13h45 : accueil Savary  
13h45 - 14h : pédibus vers Landrel  
14h : accueil des enfants au Landrel  
14h15 : activité à Bohème ou extérieure  
17h30 : fin de l'accueil  
17h30 - 17h45 : retour du pédibus vers Savary

#### Vacances scolaires

**Stages multi-activités** de 3 à 5 jours consécutifs selon les stages  
9h30 - 9h45 : accueil des jeunes à Savary  
9h45 - 10h : pédibus vers Landrel  
10h - 10h15 : accueil au Landrel  
10h15 : activité à Bohème ou extérieure  
12h30 - 14h : repas sur place  
17h30 : fin de l'accueil  
17h30 - 17h45 : retour du pédibus vers Savary  
1 soirée par semaine de 19h à 21h en vacances scolaires. Pas d'accueil des jeunes de 18h à 19h.

## ENGAGEMENT DES FAMILLES

### 1. INSCRIPTION

#### • ADHÉSION

Fiche de renseignements complétée et signée  
+ adhésion à régler au moment de l'inscription  
+ fiche sanitaire de liaison complétée et signée  
+ copie des vaccins  
+ n° allocataire CAF ou quotient familial avec justificatif

#### • MERCREDIS SCOLAIRES

Inscription obligatoire et à l'avance sous réserve de places disponibles.  
Inscription possible à la 1/2 journée, à la journée ou au forfait annuel (à choisir avant mi-octobre).

#### • VACANCES

Inscription obligatoire lors des permanences avant chaque période de vacances.  
Dates consultables dans les locaux et sur le site internet du CPB / [www.cerclepaulbert.asso.fr](http://www.cerclepaulbert.asso.fr) ou auprès du secrétariat.  
Inscription possible à la journée ou au forfait semaine.

### 2. FACTURATION ET PAIEMENT

Toute inscription est due.

Vous bénéficiez d'un tarif adapté à votre Quotient Familial, réajusté en cours d'année si changement (excepté pour les forfaits annuels).

#### • MERCREDIS SCOLAIRES

Païement à l'inscription ou à réception de la facture

#### • VACANCES

Païement à l'inscription.

#### • SORTIES – ACTIVITÉS PAYANTES

Païement à l'avance obligatoire

### 3. ABSENCE

• Pour raison médicale, un justificatif médical sera à présenter dans les 72h (aucun avoir\* ne sera accordé sans certificat médical). \*date limite d'utilisation des avoirs : 31 août de la saison en cours.

• Toute autre absence sera facturée. Attention ! pour les forfaits semaine cela peut entraîner une modification des tarifs dus.

### 4. HORAIRES

Le responsable légal s'engage à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil de loisirs, afin de ne pas perturber le fonctionnement. Tout retard à la fermeture de l'accueil de loisirs sera facturé **3 € / enfant**.

### 5. INFORMATIONS PERSONNELLES et PRÉCISIONS

• Nous prévenir **par écrit** de tout changement concernant vos informations personnelles (téléphone, adresse, Quotient Familial CAF, horaires ou modalités de départ, ...).

• Le responsable légal s'engage à ne pas fournir de goûter à son enfant, celui-ci étant fourni par le CPB aux enfants de l'ALSH Enfance.

• Le programme d'animation est indicatif, l'équipe se réserve la possibilité de le modifier.

• L'association décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de biens appartenant à l'adhérent.

• L'inscription de votre enfant engage le responsable légal à avoir pris connaissance et à accepter sans aucune restriction le fonctionnement de l'accueil de loisirs.